



Commune de
Val-de-Travers

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90
Télécopie 032 886 43 10
Courriel Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**lundi 7 mai 2012, à 20h00
à Couvet, salle des spectacles**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril 2012
4. Crédit de fr. 5'000'000.-- pour la construction d'un chauffage à distance dans le village de Couvet
5. Crédit de fr. 340'000.-- pour le raccordement des immeubles communaux au chauffage à distance de Couvet
6. Modification du plan d'aménagement du village de Couvet
7. Motions et propositions
 - a) Motion du groupe PLR « pour un Val-de-Travers attractif ! »
8. Communications du Conseil communal
9. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, 20 avril 2012 CC/ab

CONSEIL COMMUNAL

Le procès-verbal de la séance du 2 avril vous parviendra au plus tard la semaine précédant la séance

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 2 avril 2012
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour